



27^e Tournoi Régional « Ludovic BAYART »

Tournoi homologué sous le numéro : 1200/2021 -R

RÈGLEMENT

Article 1. Le Samedi 4 et le Dimanche 5 juin 2022 sera organisé au gymnase de Parçay-Meslay, rue des sports, le 27^e tournoi régional sur 17 tableaux selon les règlements de la F.F.T.T. Ce tournoi se déroulera sur 14 tables.

Article 2. L'épreuve est ouverte à tous les joueurs et joueuses licenciés des clubs de la ligue du centre de la région centre val de Loire pour le tableau C, seulement sont autorisés la famille et amis des licenciés du club du tt Parçay-Meslay et pour le tableau J tous les licenciés et non licenciés sont admis dans ce tableau sans classement requis et sans aucune restriction limitrophe.

Récompenses aux 4 premiers joueurs de chaque tableau. Si moins de neuf joueurs seuls les trois premiers seront récompensés. Tout joueur parti avant la remise des lots ne pourra prétendre à sa récompense.

La petite finale pour la place trois et quatre se jouera.

Pour les poussins traditionnels, ils pourront faire le tableau J en plus de leur tableau, les benjamins traditionnels pourront faire les tableaux de leur choix sauf le tableau C.

Article 3. Les demandes de pré-inscriptions doivent être faites à l'adresse suivante : tournoi.tt-parcay-meslay.fr en précisant : **NOM ET PRENOM - N° DE LICENCE - CLUB - CLASSEMENT AU 01/01/2022 – CATEGORIE D'AGE et LES TABLEAUX CHOISIS** ou par mail à : ttparcaymeslay@gmail.com pour les tableaux C, J, M et toutes autres demandes. Les droits d'inscription devront être réglés, le jour du Tournoi, au plus tard 15 minutes avant le début des tableaux. Les inscriptions des retardataires seront acceptées, le jour du tournoi, dans les mêmes conditions, dans la limite des places disponibles dans les tableaux. Démarrage des pré-inscriptions le 01 avril 2022. Tout joueur ou joueuse absent 15 minutes avant le début d'un tableau, sera scratché.

Article 4 : Juge arbitre : Vivien Lançon (Saisie SPID) et Logistique informatique.

Responsable du tournoi : Yannick FRANCOIS (07.81.81.60.73)

Le juge arbitre et le responsable de l'organisation seront les seuls habilités à régler les cas litigieux non prévus au règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi. Leurs décisions seront sans appel.

Le juge arbitre ne pourra s'inscrire dans aucun tableau.

Article 5. Dans les séries les qualifications pour le tableau final se feront par poule de 3 ou 4 joueurs (ses) avec 2 qualifiés (es) par poule : sur décision du juge arbitre en fonction du nombre d'inscrits. Toutes les parties se dérouleront en 3 manches gagnantes de 11 points, sauf pour la finale du tableau Q (500 – 1699) qui se déroulera en quatre manches. Cette seule finale se jouera à la fin du tournoi en présence du public. Les tableaux se poursuivront par élimination directe.

Article 6. Chaque participant(e), suivant son classement (et sa catégorie) pourra s'inscrire au maximum dans deux tableaux simultanément + le tableau double le samedi et deux tableaux le dimanche. (Possibilité de s'inscrire dans un ou plusieurs tableaux supplémentaires en cas d'élimination d'un tableau : **un joueur ne pourra jouer que dans 2 tableaux en même temps**).

Article 7. Afin d'assurer une gestion rigoureuse, nous demandons aux joueurs (ses) de respecter les horaires.

Article 8. La tenue sportive sera exigée. Les balles PVC (40mm) seront fournies par les joueurs (ses).

Article 9. Dans tous les tableaux, le perdant arbitrera le tour suivant. En poule, les joueurs(ses) assurent leur arbitrage.

Article 10. Récompenses

Récompenses 2022				
4 juin 2022	1	2	3	4
TABLEAU A 10 h 00	1 coupe Bon 60€ Cap Sport Lots	Bon 40€ Cap Sport Lots	Bon 25€ Cap Sport Lots	Bon 15€ Cap Sport Lots
TABLEAU B 10 h 30	1 coupe Bon 50€ Cap Sport Lots	Bon 30€ cap sport Lots	Bon 20€ cap sport Lots	Bon 10€ cap sport Lots
TABLEAU C 11 h30	1 coupe Lots	Lots	Lots	Lots
TABLEAU D 12 h 30	1 coupe Bon 60€ Cap Sport Lots	Bon 40€ Cap Sport Lots	Bon 25€ Cap Sport Lots	Bon 15€ Cap Sport Lots
TABLEAU E 13 h 30	1 coupe Bon 60€ Cap Sport Lots	Bon 40€ Cap Sport Lots	Bon 25€ Cap Sport Lots	Bon 15€ Cap Sport Lots
TABLEAU F 14 h 30	1 coupe Bon 60€ Cap Sport Lots	Bon 40€ Cap Sport Lots	Bon 25€ Cap Sport Lots	Bon 15€ Cap Sport Lots
TABLEAU G 15 h 30	1 coupe Bon 50€ Cap Sport Lots	Bon 30€ cap sport Lots	Bon 20€ cap sport Lots	Bon 10€ cap sport Lots
TABLEAU H 16 h 30	1 coupe Bon 60€ Cap Sport Lots	Bon 40€ Cap Sport Lots	Bon 25€ Cap Sport Lots	Bon 15€ Cap Sport Lots
TABLEAU I 17 h 30	1 coupe Bon 60€ Cap Sport Lots	Bon 40€ Cap Sport Lots	Bon 25€ Cap Sport Lots	Bon 15€ Cap Sport Lots
TABLEAU J 19 H 30	1 coupe Lots	Lots	Lots	Lots
5 juin 2022				
TABLEAU K 9 h 30	1 coupe Bon 50€ Cap Sport Lots	Bon 30€ cap sport Lots	Bon 20€ cap sport Lots	Bon 10€ cap sport Lots
TABLEAU L 10 h 30	1 coupe Bon 60€ Cap Sport Lots	Bon 40€ Cap Sport Lots	Bon 25€ Cap Sport Lots	Bon 15€ Cap Sport Lots
TABLEAU M 11 h 30	1 coupe Lots	Lots	Lots	Lots
TABLEAU N 12 h 30	1 coupe Bon 60€ Cap Sport Lots	Bon 40€ Cap Sport Lots	Bon 25€ Cap Sport Lots	Bon 15€ Cap Sport Lots
TABLEAU O 13 h 30	1 coupe Bon 60€ Cap Sport Lots	Bon 40€ Cap Sport Lots	Bon 25€ Cap Sport Lots	Bon 15€ Cap Sport Lots
TABLEAU P 14 H 30	1 coupe Bon 60€ Cap Sport Lots	Bon 40€ Cap Sport Lots	Bon 25€ Cap Sport Lots	Bon 15€ Cap Sport Lots
TABLEAU Q 15 H 00	1 coupe Bon 60€ Cap Sport Lots	Bon 40€ Cap Sport Lots	Bon 25€ Cap Sport Lots	Bon 15€ Cap Sport Lots

Article 11. Les joueurs (ses) devront être en mesure de présenter leur attestation de licence et une pièce d'identité aux juges arbitres, également leur QR code en cas de Pass Sanitaire et/ou Vaccinal Obligatoire.

Article 12. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de pertes, de vols ou de tout incident survenu au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets. Les joueurs non licenciés sont seuls juges de leur aptitude physique à participer aux compétitions et ne pourront exercer aucun recours contre les organisateurs en cas d'accident.

Article 13. Il est formellement interdit de fumer dans la salle et de manger dans les aires de jeu. Le port de chaussures de sport propres est obligatoire. Port du masque en dehors des aires de jeu s'il y a toujours des restrictions.

Article 14. Pour le tableau G (500) le classement requis est celui de la licence en début de deuxième phase au 01.01.2022 ainsi que pour tous les autres classements.

Pour le double aucune limite de classement pour les licenciés traditionnels, les non licenciés, promos, loisirs, et anciens licenciés traditionnels peuvent y participer.

Article 15. L'envoi des résultats au comité d'Indre et Loire par le comité d'organisation se fera dans le mois qui suit la compétition.

Le Président du club de Tennis de Table de Parçay-Meslay
Yannick FRANÇOIS